



## **Règlement interne du Badminton Lausanne Association (BLA)**

**Saison 2022 / 2023**

*Valable dès le 1er juillet 2022*

*Le terme « le joueur » s'entend pour les Dames ainsi que pour les Messieurs.*

*Le présent règlement s'applique aux membres de l'association BLA ainsi qu'aux personnes qui participent aux activités organisées par elle.*

### **Cotisations annuelles des membres de l'association**

Membre adulte : CHF 50.-

Membre junior : CHF 50.-

Membre d'honneur : Gratuit

Le statut de membre et la cotisation qu'il implique se renouvellent automatiquement de saison en saison (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin). Pour éviter ce renouvellement, les démissions doivent être adressées par écrit au comité au plus tard le 31 mai (un mail à [club@badmintonlausanne.ch](mailto:club@badmintonlausanne.ch) fait l'affaire).

Pour une inscription en cours de saison, les cotisations sont dues en entier à l'association. Les cotisations d'un membre démissionnaire au cours de la saison restent également propriété de BLA. Des exceptions peuvent être prononcées par le comité.

### **Prix des cours collectifs**

#### **Juniors plaisir :**

Petits-Loups (nés entre 2011 et 2015) : CHF 200.- / 1x sem – CHF 300.- / 2x sem

Kids (nés entre 2007 et 2011) : CHF 300.- / 1x sem – CHF 400.- / 2x sem

Ados (nés entre 2003 et 2007) : CHF 440.- / 1 x sem – CHF 540.- / 2x sem

#### **Adultes plaisir :**

Adulte débutant et moyen : CHF 520.- / 1x sem -

Adulte avancé : CHF 520.- / 1x sem - CHF 830.- / 2x sem

#### **Groupes compétition :**

Minibad : CHF 350.-

Juniors compétition : CHF 350.-

LNB, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ligue : CHF 350.-

LNA : Prix des cours collectifs et abonnement B4L pris en charge par le club.

L'inscription dans les cours collectifs nécessite d'être ou de devenir membre de l'association. Des exceptions peuvent être prononcées par le comité (joueurs au bénéfice d'une Licence+, joueurs d'autres clubs temporairement dans la région, etc).

Les prix ci-dessus ne donnent droit à aucune prestation autre que la participation aux entraînements et, le cas échéant, l'accès à la compétition Interclub. Cependant elle permet de conclure un abonnement B4L à tarif préférentiel.

#### **Absence aux entraînements :**

**Groupes plaisir :** Seules les absences de plus de 2 mois pour raison valable sont remboursées, sur demande écrite, justificatif à l'appui.

**Groupes compétition :** Pas de remboursement en cas d'absence.

L'inscription aux entraînements est annuelle, pas de remboursement en cas de démission en cours de saison.

#### **Interclubs :**

Les licences Swiss Badminton des capitaines d'équipe sont prises en charge par le club. Tous les autres joueurs en sont débiteurs.

Le port du t-shirt du club est obligatoire pour tous les matchs IC. Il peut être acheté à moindre prix auprès du secrétariat.

Le joueur informe au plus vite son capitaine en cas d'absence à une rencontre à laquelle il avait été convoqué.

2 tubes de volants sont à disposition des équipes lors de chaque rencontre à domicile.

Pour les agapes suivant les rencontres, 2 bouteilles de boissons non alcoolisées sont offertes par le club et sont à demander à la réception du Centre. Toutes les autres boissons doivent être achetées à la réception du Centre. Elles y sont vendues à prix préférentiels pour ces occasions.

Les équipes doivent commencer le rangement vers 22h40 et avoir quitté le Centre au plus tard à 23h sans que le personnel de la Fondation ait à le leur rappeler.

La cuisine est mise à disposition des équipes du BLA. Toutefois, elle doit être rendue propre, le frigo vidé et les poubelles sorties. Les verres vides doivent être déposés dans le container adéquat à l'extérieur du Centre. Si la situation l'impose, il est possible de finir la vaisselle et le nettoyage de la cuisine le lendemain matin au plus tard.

### **Tournois juniors :**

Pour autant que 4 joueurs soient présents, le coaching des tournois juniors suivants est organisé par le club :

Circuit junior vaudois – Circuit junior intercantonal – Tournois nationaux – Championnats Suisses Juniors.

Pour ces tournois, le club fournit les volants et prend en charge les frais de coaching (interne et délégué) et d'une nuit d'hôtel lorsque le lieu de tournoi est éloigné et que celui-ci se déroule sur deux jours. Le secrétariat organise la nuitée. Une éventuelle nuit supplémentaire est à la charge du joueur et lui sera refacturée.

Les frais d'inscription et de transport sont à la charge du joueur.

### **Rôles et compétences :**

Organisation des entraînements, composition des équipes, modification des contingents : Entraîneur responsable, M. Tchoumakov.

Déroulement des IC : Chaque capitaine est compétent pour organiser les IC de son équipe.

### **Contact :**

Toute demande doit être adressée à l'adresse du club : [club@badmintonlausanne.ch](mailto:club@badmintonlausanne.ch).

Le secrétariat y donnera suite ou la transférera au Comité si celle-ci relève de sa compétence.

### **Direction du club :**

Le Comité est compétent pour toute demande particulière et prend toutes les décisions jugées nécessaires à la bonne marche du club. Chaque été, il apporte à ce règlement les éventuelles modifications utiles à la saison suivante.

Prilly, le 30 septembre 2022

Le Comité